

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire:	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LEUR INDEMNITE

Toute la presse canadienne s'est amusée, ces jours-ci, aux dépens de nos députés.

"Voilà, disait-elle en somme, des personnages fort mal pris. A la fin de juillet prochain, tous auront reçu du trésor public leur indemnité de deux mille cinq cents piastres. S'ils restent à Ottawa parce que la session se prolonge davantage, ils le feront désormais à leurs frais, jusqu'à ce qu'elle soit finie. L'Etat ne leur paiera plus rien. Et s'ils veulent s'en absenter, ils devront rembourser au trésor quinze piastres par jour de congé. Que feront-ils?"

Au premier abord, il semble bien que le sort de nos mandataires, en cette circonstance, soit pitoyable. Voici des gens qui se réunissent à Ottawa, en plénières caniculaux, pour discuter, Dieu sait pendant combien de semaines, des affaires du pays; et ils devront le faire à leurs frais.

Mais gardons-nous de nous apitoyer. Ceci pourrait nous coûter fort cher. Il se trouverait peut-être dans la députation quelques mandataires du peuple prêts à escompter ce sentiment et prompts à demander au ministère un supplément d'indemnité, à la rentrée de juillet. L'on en a déjà parlé, avant l'ajournement. Mais ni M. Fielding ni M. Laurier ne sont de cet avis. C'est qu'il faudrait voter aux quatre cents piastres, à titre d'indemnité supplémentaire; et le pays protesterait à juste titre, avec raison, estimons-nous. Car il y a deux choses à ne pas perdre de vue.

D'abord, les deux mille cinq cents piastres versées à chaque session à nos députés ne sont pas un traitement, non plus qu'un salaire. Cette somme représente une compensation pour les dépenses que leur occasionne leur séjour à Ottawa. Du moins, c'est ainsi que l'entendent à peu près toutes les autorités en fait de droit parlementaire.

Or nos députés passent d'habitude six mois à Ottawa. Ils reçoivent donc à peu près cent piastres chaque semaine. Comme le faisait remarquer tout récemment une feuille ministérielle, la *Free Press* d'Ottawa, "fort peu de députés dépensent tout cet argent. Et il y en a plusieurs dont le compte de banque s'est accru, à la fin de la session." Somme toute, une indemnité de cent piastres par semaine, pendant six mois, est amplement raisonnable.

Il y a plus: si nos députés, cette année, doivent passer plus de six mois à Ottawa, à qui la faute? A eux-mêmes, aux longs discours dont ils nous ont gratifiés pendant des mois et des mois, sans nous faire grâce, jamais.

A compter du dix-sept novembre dernier, date de l'ouverture de la session, jusqu'au vingt mai, date de l'ajournement, le compte rendu des débats de la Chambre couvre dans la version officielle, 9760 colonnes, petit texte. De cet amas de paroles, un tiers a trait aux mesures du ministère, dont le débat sur la fameuse entente Taft-Fielding; un autre tiers comprend la législation privée et la besogne de routine; les débats de nature purement politique occupent le dernier tiers. Soit deux mois pour les affaires de l'Etat, deux mois pour la législation privée, et deux mois employés à parler de scandales réels ou imaginaires.

Si l'on se rappelle que, dans la discussion de l'entente Taft-Fielding, la durée moyenne des discours est de deux heures et demie, — il y en a eu plusieurs de trois et même de quatre heures, où l'on a parlé "de omni re scibili et quibusdam aliis"; — et si l'on admet que l'on a gaspillé un temps précieux en redites et en longueurs, à l'occasion de motions de non-confiance, l'on ne peut certes tomber d'accord avec les députés qui se plaignent de la position pénible où les accule la longueur de la session actuelle.

Moins loquaces, ils eussent pu en quatre mois expédier tout l'ouvrage qu'ils ont pris six mois à accomplir. S'ils ont trop parlé, la faute en est à eux, non pas au pays. Aussi feraient-ils bien de ne point réclamer d'indemnité supplémentaire. Les deux mille cinq cents piastres qu'ils ont touchées suffisent à défrayer leurs frais de séjour à Ottawa pendant un an. Et si nos représentants veulent se griser d'éloquence, qu'ils le fassent, mais à leurs frais. Le public en a déjà assez de celle qu'ils lui servent depuis novembre dernier!

Georges PELLETIER.

PETITE LEÇON

Le "Catholic Register" ne perd jamais une occasion d'être désagréable à la race française au Canada. Je vois que l'*Action Sociale* du 5 juin relève la petite perfidie suivante: "L'œuvre des missions doit en appeler à tout cœur catholique. La Vieille France a toujours été généreuse pour les missions. La Nouvelle-France a encore beaucoup à faire sur ce point, et l'on ne pourra jamais lui rappeler trop souvent l'obligation qui lui incombe là-dessus."

L'excellent confrère de Québec prie le "Catholic Register" de consulter le rapport annuel de l'œuvre de la Propagation de la foi dans la Province de Québec. Je me permettrai de donner un autre conseil à la rédaction de la feuille qui écrit de pareilles inepties. Je ferai parler les chiffres que j'emprunterai à un document bien authentique. Ce sera peut-être un peu brutal. Il fallait ne pas nous provoquer.

La fameuse association qui avait promis monts et merveilles pour la régénération de l'Ouest n'a jamais donné les sommes qu'elle avait promises. A l'entendre proclamer ses bonnes œuvres, on eût dit qu'elle était seule à s'occuper de la préservation de la foi chez les Ruthènes. Sans doute, ceux qui connaissent un peu les choses savent bien que tout ce zèle se bornait à demeurer dans une salle de rédaction bien confortable. Mais enfin, à force de battre la grosse caisse, l'on était sur le point de faire croire que la "Catholic Church Extension" du Canada fournissait tout l'argent aux missions de l'Ouest.

Mais en consultant les documents officiels, je constate que Mgr l'Archevêque de St-Boniface, calomnié d'une façon scandaleuse au fameux congrès des missionnaires à Chicago, a plus fait, lui tout seul, que tous les amis des gens remuants qui siègent à Toronto. Sa Grandeur a déboursé \$9,000.00 pour l'œuvre si importante des Ruthènes; la "Church Extension" a fait parvenir \$1,200.00. A cette somme, il convient d'ajouter \$1,000 envoyées par M. l'abbé Burke, président de la dite société, au crédit du journal ruthène; encore cet ar-

gent n'est pas entré dans la caisse de l'Archevêché.

Vous le voyez, Mgr Langevin, qui est un fils de la Nouvelle-France, n'a pas de leçon à recevoir des rédacteurs du "Catholic Register". Il répugne de toujours faire ressortir la générosité des gens de sa race et de sa famille. Mais l'apôtre St-Paul lui-même n'a-t-il pas dû énumérer ses bonnes œuvres au public pour répondre à des ennemis? Au moment où l'on nous conteste avec une ardeur inconcevable, justes aux portes du Vatican, le droit de vivre, il faut redire les belles actions accomplies par les nôtres et proclamer la haute valeur des champions de la foi et de notre nationalité dans les vastes plaines de l'Ouest.

Paul LECLAIRE.

A Joliette, dimanche

C'est après demain que l'opposition fait une grande assemblée régionale à Joliette.

Orateurs: MM. Teulier et Bourassa, députés; Jean Prévost, ancien ministre de la colonisation; P. E. Blondin, et Jos. Sylvestre, députés, et J. A. Renaud, avocat.

Un convoi spécial du Pacifique partira des Trois-Rivières et reviendra aux Trois-Rivières tout de suite après l'assemblée. Billets bons pour retour jusqu'au 12 juin, inclusivement.

Un convoi spécial du Grand-Nord partira de Grand-Mère pour Joliette, à neuf heures du matin, dimanche, et repartira de Joliette à 6 h. 45 du soir. Billets bons au retour par n'importe quel convoi jusqu'au 12 inclusivement.

Un autre convoi du Grand-Nord partira de Saint-Jérôme pour Joliette à 10 heures du matin, dimanche, et repartira de Joliette le même soir à 7 heures. Billets bons pour revenir par n'importe quel convoi jusqu'au 12 inclusivement.

Un rapide spécial du Grand-Nord, départ de la gare, coin des rues Moreau et Sainte-Catherine-Est — partira dimanche matin, à 8 h. 45 de Montréal, arrivera à Joliette à 9 h. 45 et repartira de Joliette à 6 heures du soir. Prix du billet, aller et retour: pour adultes, 90c; pour enfants, 45c.

Le "Devoir" donnera demain des détails supplémentaires sur l'arrêt de ces convois — gares intermédiaires.

BILLET DU SOIR

Les Honneurs Municipaux

M. Gustave Boyer est vétérinaire et député; il fut journaliste, et eut été conseiller municipal. C'est beaucoup; c'est trop. En éparpillant ses énergies, on les amoindrit d'autant. Et si le parlement n'a rien gagné en recevant dans son sein M. Gustave Boyer, les bêtes n'y ont rien gagné non plus; au contraire, puisqu'il leur déroba le temps qu'il consacrait à ses électeurs.

La direction de l'Echo de Vaudreuil ne nuisait pas trop à la profession du directeur; c'était, en quelque sorte, deux besognes compatibles; mais les chevaux et les chiens, qui en voulaient déjà à M. Gustave Boyer de s'être laissé trainer à Ottawa, ne lui pardonneront jamais d'aspérer aux honneurs municipaux, si on peut dire.

Il est vrai que M. Gustave Boyer a la ressource d'invoquer les circonstances atténuantes: ce n'est pas lui qui aspire aux honneurs municipaux, mais bien plutôt un groupe d'amis qui aspire à lui lui conférer. Car M. Gustave Boyer est un homme heureux, s'il en est dans le comté de Vaudreuil. Il n'a jamais rien demandé, jamais rien désiré que d'être vétérinaire. Son élection à Ottawa s'est faite avec les prières de ses amis, et ce sont ces mêmes amis qui le veulent maintenant déléguer au conseil municipal de Rigaud.

La municipalité de Rigaud fut récemment érigée en ville. C'est une administration qui vient de naître. Et M. Gustave Boyer, dans un de ces discours-programmes dont il a le secret, a promis à ceux qui seront peut-être demain ses administrés de réformer cette administration qui vient de naître. Voilà qui est de la prévoyance, où nous ne nous y connaissons pas. On voit bien par là que M. Gustave Boyer appartient au Club de Réforme. Voyez combien ce sera facile, et commode, et peu coûteux de réformer l'administration municipale de Rigaud avant que des abus aient eu le temps de s'y glisser.

Dans ce discours-programme dont il a le secret, M. Gustave Boyer a promis aussi d'user de son influence pour faire biffer de la charte l'article prescrivant que les candidats à l'échevinage doivent savoir lire et écrire. Or, ses amis ne l'ont engagé à poser sa candidature que parce que deux conseillers municipaux, MM. Mallette et Séguin, ont eu leur élection révisée pour la raison qu'ils étaient — et qu'ils sont encore, d'ailleurs — illettrés. Cela nous rappelle le naufrage qui brûlait le radeau auquel il devait d'avoir gagné la cote.

M. Gustave Boyer a assuré à ses amis qu'il y a des gens fort intelligents qui ne savent ni lire ni écrire. Et un gros malin a insinué doucement que ce faisant, M. Gustave Boyer prêchait un peu pour sa paroisse.

Léon LORRAIN.

De mauvaise humeur!

La commère de la rue St-Jacques est de mauvaise humeur. Nos allusions à l'affaire d'Abbadie d'Arrast, — où la Patrie a la battue de trois longueurs — et à la dépêche du New York Herald de vendredi dernier l'ont mise hors d'elle-même.

Aussi nous accusait-elle, hier, de "dénaturer les faits et les paroles de M. Laurier, de tromper sciemment l'opinion, d'interpréter avec la plus insigne mauvaise foi les récentes paroles du premier ministre, à Londres."

Supposons que l'interprétation donnée par le Devoir à l'attitude de M. Laurier, quant aux traités de la Grande-Bretagne, soit fautive, mensongère, méprisable. Admettons même, pour les besoins de la discussion, que M. Laurier n'a pas voulu qu'on consultât les colonies parce que "ceci impliquait pour elles l'obligation de participer aux guerres de l'Empire." Admettons tout cela, pour un instant.

N'en est-il pas moins vrai qu'à l'avenir, avec le système de zones de défense navale, dont la Presse parlait si élogieusement, samedi, il nous faudra obéir notre budget de dépenses de plus en plus considérables, et, par exemple, dans une guerre entre l'Angleterre et le Japon, déclarée à notre insu, défendre seuls la zone du Pacifique et soutenir en haute mer le choc de la flotte japonaise?

Car il a accepté, en souscrivant à la doctrine des zones de défense, la participation aux guerres de l'Empire qu'il faisait mine de refuser, lorsqu'il s'est agi de la consultation des colonies par la métropole.

L'attitude récente de M. Laurier à Londres, nous le réitérons, aura comme conséquences inévitables, de nous pousser plus avant dans le "tourbillon du militarisme" et de nous charger de tous

A BIDDEFORD

Le banquet. — Les résolutions adoptées. — Le nombre des délégués. — La prochaine convention. — A l'Union St-Joseph. — Le comité exécutif.

(Spécial au "Devoir")

Biddeford, Me., 8. — La convention des Franco-Américains aura eu quelque sorte pour épilogue les funérailles du docteur Fortier. Une partie des délégués se sont embarqués ce soir pour Waterville, qui est à cent milles d'ici.

Dans les manifestations publiques il a été souvent question de l'intervention de Mgr Walsh, mais ce douloureux incident, à créé, chez les délégués, une impression profonde. On ignore encore les motifs allégués par Mgr Walsh qui seront, dit-on, communiqués dimanche aux paroissiens de Waterville.

Il est constant que le docteur Fortier était un pratiquant fidèle, qu'il avait fait ses Pâques, et qu'il avait été administré. C'est cette situation et l'ignorance où l'on est des motifs de Mgr Walsh qui créent le plus d'émotion. On dit que Madame Fortier portera la cause devant Son Excellence le délégué apostolique.

LE BANQUET

Le banquet de ce soir a été fort intéressant. Les discours peu nombreux et courts. M. Alfred Bonneau présidait.

M. J. A. Caron a répondu à la santé du Pape et du président, insistant sur la fidélité à la foi et au pays. Le Dr Girard a répondu à la santé de la ville de Biddeford, M. J. L. K. Laflamme à celle des Franco-Américains, M. Omer Héroux à celle du Canada, M. Dupré à celle du comité permanent, M. Fortunat Belleau et le Dr Lesieur à celles de la presse et des dames.

Il y avait au banquet quatre ou cinq cents convives. Il y a eu un intéressant programme musical.

Au point de vue de l'avenir, le passage le plus intéressant du discours de M. Dupré est celui où il a laissé entrevoir que dans sa lutte contre la "Corporation Sole", le Comité permanent pourrait avoir recours à la loi dite de l'initiative et du referendum, qui permet à 12,500 électeurs de provoquer un plébiscite sur une question donnée et, s'ils obtiennent la majorité des voix, de décréter leur loi sans le concours de la législature. Cela présage une agitation qui s'adresserait à tout le peuple.

Il est certain, du reste, que le nouveau projet de loi, s'il est présenté, différenciera sur plus d'un point de celui qui a été déposé à la législature et auquel on a déjà fait subir des modifications. M. Dupré a déclaré qu'il était pour que le premier projet eût été préparé avec l'aide de canonistes. Quoi qu'il eût plus tard été approuvé par certains canonistes il a affirmé l'avoir préparé seul, n'ayant pu obtenir le concours ni des canonistes ni des avocats, et il a expliqué par là ses erreurs possibles. Il s'est déclaré prêt à soumettre le projet amendé à Newport aux autorités ecclésiastiques. Il a préconisé l'appel à Rome et à la législature, suivant les circonstances. Il s'est efforcé de démontrer qu'à l'heure actuelle il fallait s'adresser à la législature et qu'il importait de faire une cause avant d'aller à Rome. Il a déclaré qu'il entendait soumettre au Pape la législation adoptée pour la faire juger, au lieu de lui demander d'intervenir à titre de répétitionnaire devant la législature. Il s'est ensuite efforcé d'établir que la question sous son aspect actuel, relève de la législature, et que la loi générale de l'église permet aux Franco-Américains du Maine l'appel à cette législature, en pareille matière, réservant toujours la décision de Rome en dernier ressort. "Régions ici, dit-il, cette question de corporation du sol."

La dernière partie du discours de l'orateur a été consacrée à sa justification personnelle.

M. Dupré prédit que ses amis et lui sont à la veille du triomphe. Il termine son plaidoyer en disant qu'il viendra peut-être au Canada, demander aide et secours.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Les deux événements principaux

les inconvénients de l'autonomie sans nous en donner les avantages. La Presse ne le saurait nier. C'est évident. Et c'est pourquoi, plutôt que de raisonner, elle nous traite d'hypocrites. Mais personnellement ne se laissera prendre à son indignation tout de façade, l'indignation d'une gazette habituée, comme le disait un jour Armand Lavergne, "à coucher dans le lit de tous les régimes."

G. P.

Il faut ajouter à ceci que, sur la proposition de M. Bonneau, la convention s'est prononcée en faveur des vœux suivants:

Nomination d'un vice-président et d'un chancelier d'origine française.

Représentation de l'élément franco-américain au conseil épiscopal dans une proportion égale à sa force numérique.

Nomination de curés inamovibles d'origine française dans la même proportion.

Inspection des écoles paroissiales des Franco-Américains par des pères Franco-Américains, en présence du curé de la paroisse.

Nomination de curés Franco-Américains dans les paroisses en majorité françaises.

Congrégations enseignantes d'origine française dans les paroisses.

LA PROCHAINE CONVENTION

La prochaine convention des Franco-Américains du Maine aura lieu à Augusta, la capitale de l'Etat, à une date qui sera fixée par le comité permanent de la cause nationale. Ce sera l'an prochain ou dans deux ans.

On a probablement choisi Augusta parce que ce sera le moyen d'exercer quelque pression sur l'opinion des grands partis politiques, en vue de la présentation possible d'un nouveau projet de loi altérant la situation actuelle.

361 DÉLEGUES

Au cours de la séance de l'après-midi on annonce que la 361e lettre de créance vient d'être reçue, ce qui donne à la convention un effectif qui n'avait été atteint depuis dix ans dans aucun Etat américain.

A L'UNION SAINT-JOSEPH

La séance de l'après-midi a été interrompue par une brève visite aux salles de l'Union Saint-Joseph.

(Suite à la dernière page)

LES MINISTERIELS

Ne discutent que la Marine. — Mille personnes et peu d'enthousiasme

M. RODOLPHE LEMIEUX FAIT L'ELOGE DE M. BORDEN ET DENONCE M. MONK ET M. BOURASSA. — UNE BORDEE D'INJURES A L'ADRESSÉ DU "DEVOIR". — LE LAPEAU CABILLON SACRE. — COEUR EST LE DRAPEAU DES CASTORS. — LA MINORITE DOIT SE SOUMETTRE. DIT M. RODOLPHE LEMIEUX.

(De l'envoyé spécial du "Devoir")

L'Assemblée organisée par le comité ministériel a eu lieu hier après-midi au milieu de la grande rue du village de l'Assomption.

Elle a réuni 800 à mille personnes autour d'une estrade sur laquelle figuraient: au premier plan l'hon. M. Rodolphe Lemieux entouré de M. Gladu et de M. Beauréland; au second, M. Séguin, Reel, les deux députés du comté, M. Dubeau, député de Joliette et en dernier M. David Lafontaine.

Annulée pour deux heures, elle n'a commencé qu'à trois heures moins le quart. On attendait M. Rodolphe Lemieux qui n'est arrivé qu'à deux heures et demie.

Un seul incident s'est produit. Pendant que M. Gladu disait: "si MM. Monk et Bourassa viennent ici, demandez-leur... un assistant répondit: allez-y donc leur demander vous!" M. Gladu interrompit sa phrase presque et traita l'interrompueur d'impertinent.

L'Assemblée a été tout le reste du temps calme, par moment, terne, et pas enthousiaste du tout. M. le maire Marsolais présidait.

Place aux représentants du comté d'abord. Ce sont MM. Séguin et Reel qui chantent un duo en l'honneur de M. Rodolphe Lemieux, l'un des grands canadiens de notre époque, déclare M. Séguin, — dont le nom brillera en lettres d'or dans notre histoire, ajoute M. Reel. Une vingtaine d'auditeurs applaudissent cette tirade.

L'énumération des subsides votés pour le comté, que fait M. Séguin, est quelque peu plus approchée. Dans quelques jours, M. Séguin trouve que l'administration de M. Laurier est très brillante et que la réciprocité nous fera du bien car il est évident que les américains entraînent la concurrence de nos produits.

Il conclut que la Providence est pour quelque chose dans la prospérité du Canada.

Il croit avoir fait son devoir en toutes circonstances (trois personnes applaudissent). Quant à la marine, le danger n'existe que dans l'imagination des adversaires.

M. REED.

dit qu'il s'est efforcé d'être un homme d'action et de chiffres. Il a pu se faire des ennemis à cause des circonstances qui ont entouré son élection. Il ne regrette pas d'avoir appuyé M. Gouin, parce que le comté de l'Assomption a eu sa part d'argent. Dans quelques jours les barrières et le chaland de "l'antique histoire" disparaîtront.

(Applaudissements de la moitié de l'Assemblée.)

M. GLADU

n'est pas content que le "Devoir" lui ait demandé s'il venait faire un conférence sur les bêtes et il essaye de donner à cette remarque un sens injurieux pour l'auditoire. L'auditoire sourit. M. Gladu vient rendre témoignage à son collègue de l'Assomption et parler politique. Il vient surtout parler de marine. Il s'étonne que cette marine cause tant de chagrin aux patriotes à la révolution. (Une vingtaine d'auditeurs applaudissent.)

Il y a trois projets de marine, celui de M. Borden qui veut donner de l'argent à l'Angleterre, celui de Sir W. Laurier qui veut donner de l'argent non pas aux bénéfices de l'Angleterre (quelques applaudissements) mais pour le Canada, et enfin, celui de M. Monk qui ne veut rien faire avant que le peuple se soit prononcé.

Le M. Gladu proteste de son plus grand respect pour M. Monk et pour M. Bourassa, mais il maintient son droit de discuter ces actes publics. M. Monk semble être le dernier de Bourassa, il faut qu'il se singulière à certains moments.

M. Gladu entreprend alors de montrer que MM. Monk et Bourassa faussent des faits lorsqu'ils disent que la marine est une politique nouvelle.

Ecoutez-moi bien dit-il, à l'auditoire distrait. La marine c'est sir Georges Étienne Cartier qui l'a créée en 1867, c'est l'œuvre de Cartier (vingt-cinq personnes environ applaudissent). Vous voyez, continue-t-il que notre marine est vieille comme le monde!

Nous, nous l'avons transformée dans le sens canadien. En 1902 et en 1907 Laurier a dit que nous étions prêts à défendre notre pays mais pas plus.

M. Gladu fait ensuite à sa façon l'histoire du parti nationaliste. Il est né de la révolte de Bourassa lors de l'envoi des contingents en Afrique Sud, il a vécu de la révolte de Bourassa contre Laurier, lors de la présentation du bill pour l'observation du dimanche, demandé par la majorité protestante du pays. M. Gladu admet qu'il ne voyait pas sans inquiétude cette législation parce que c'était une parcelle des droits qui ont été saisis par le parti libéral. (Applaudissements.)

Et tout le monde a pensé au discours de 1905 où Rodolphe abandonnait au Spruille les droits de la langue française dans l'Ouest et votait avec des orangistes pour spolier nos pères à tout jamais.

Rodolphe n'a pas même eu le cœur de rougir sous ce soufflet.

Aimé-Majorique Beauréland avait son "satchel", à l'Assomption. C'est là-dedans qu'il met son cerveau, on s'aperçoit qu'il voyage beaucoup!

Rodolphe, toujours courtisé, parlait hier "des fruits secs, des ratés, des hystériques et des demi-fous qui réclament le devoir".

Un de ces pauvres diables-là, songez-y, n'a toutefois eu encore l'idée d'abandonner les droits de sa langue aux orangistes. Ils n'ont pas le génie de Rodolphe.

Le "Canada" mentionne les bons mots et les traits d'esprit de Maître D. A. Lafontaine à l'Assomption.

Quel malheur qu'il ne nous en cite pas quelques-uns! Nous y reconnaitrions la griffe—pardon, Maître, le sabot du Maître!

Majorique Beauréland parlait hier de jeter de l'eau froide sur les femmes, il proposa de la marine.

Il a les gestes d'un porteur d'eau froide!

Ulric Barthe divague. A propos de l'attitude de M. Laurier à Londres, il cite à pleines lignes les vers d'Horace sur l'homme juste.

Puisque Ulric en est à feuilleter son Horace, qu'il suive le conseil du poète, se fasse raser la tête et prenne trois grains d'élébore ça lui soulagera peut-être un peu le cerveau!

M. Gladu termine par un éloge

Rédaction et Administration:

71a RUE S. — JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

Sur le Pont

d'Avignon....

"Le cher homme aura beau se laver les mains, il ne pourra jamais en effacer la tache de la trahison et de la plume infâme, calomnieuse" écrit Rodolphe, mais quel derrière le pseudonyme de "A. J." dans le "Canada".

Comme ceci s'applique bien à l'arviste Rodolphe qui traitait "d'orangistes", en 1905, les droits de la langue française dans l'Ouest!

"Je ne savais pas que Lemieux fût aussi lâche!" disait hier soir quelqu'un qui venait de lire son triste discours du trente juin 1905.

En fait, tout ce discours sent la peur, et qu'on nous pardonne le mot, l'avachissement parfait.

On vient d'interdire, dans Ontario, un pauvre fou qui pensait que Saint-Hughes est le premier ministre du Canada.

Il devait avoir cette opinion depuis qu'il a su que Rodolphe avait obtenu, en 1905, l'abolition de la langue française devant les tribunaux et dans les législatures de l'Ouest.

Il y avait mille personnes à l'Assomption, dit le "Canada". Elles se sont réunies pour entendre parler le ministre des postes, MM. Gladu, Beauréland et Lafontaine.

Il est étonnant qu'un tel quatuor de gens — l'un, pompeux, l'autre, creux, le troisième grotesque et le dernier, ridicule, — n'ait pas eu plus de succès!

"Le nom de M. Rodolphe Lemieux sera inscrit en lettres d'or dans notre histoire", disait hier à l'Assomption M. Reel.

Où, parmi les noms de ceux qui consentiront à la proscription de notre parler français!

Nous avons dit que M. Gladu n'osait pas répéter devant Rodolphe, à l'Assomption, sa conférence sur l'esprit des bêtes. M. Gladu tente de faire croire aux braves gens de l'Assomption que nous voulions les insulter. On ne sait pas quel procédé de raisonnement il arrive à tirer de ce que nous avons écrit cette conclusion fantastique!

"Notre marine est vieille comme le monde, elle date de 1867", dit M. Gladu.

En voilà un qui, sur l'âge de notre planète, n'est guère d'accord avec ceux qui lui donnent des milliers et des millions d'années. Pour M. Gladu, le monde fut créé en 1867.

"Céder une parcelle des droits qui ont été saisis par nos pères, c'est manquer de justice à leur mémoire!" s'écriait hier M. Gladu, devant M. Lemieux.

Et tout le monde a pensé au discours de 1905 où Rodolphe abandonnait au Spruille les droits de la langue française dans l'Ouest et votait avec des orangistes pour spolier nos pères à tout jamais.

Rodolphe n'a pas même eu le cœur de rougir sous ce soufflet.

Aimé-Majorique Beauréland avait son "satchel", à l'Assomption. C'est là-dedans qu'il met son cerveau, on s'aperçoit qu'il voyage beaucoup!

Rodolphe, toujours courtisé, parlait hier "des fruits secs, des ratés, des hystériques et des demi-fous qui réclament le devoir".

Un de ces pauvres diables-là, songez-y, n'a toutefois eu encore l'idée d'abandonner les droits de sa langue aux orangistes. Ils n'ont pas le génie de Rodolphe.

L'AFFAIRE SHELTON

Le procès du fameux courtier est terminé. Décision remise au 16

L'instruction dans l'affaire Sheldon, commencée depuis hier matin, s'est terminée, hier l'après-midi, sans que la défense ait eu besoin de faire entendre un seul témoin. C'est dire qu'elle trouve la preuve du ministère public très facile.

Après plaidoiries de la part du Ministère public et de la part de l'avocat de l'inculpé le juge Langelier a remis sa décision au vendredi 16 juin.

Deux témoins furent interrogés hier. Le premier M. David Burnside, qui avait déjà été sur la sellette, déclara que l'argent était encaissé chez Sheldon par le caissier et non par lui.

L'autre témoin est M. Burnett, l'un des courtiers de la faillite Sheldon. Il produisit une feuille qui indique que \$2,388,008 sont dues aux clients, que \$1,274,416 ont été investies et enfin que \$971,277 ont été retirées par les clients de l'inculpé.

Questionné par la défense, M. Burnett dit que les chiffres qu'il vient de fournir n'indiquent que les dépenses encourues par le courtier ni les pertes qui ont pu être faites. Après un examen de pas moins de onze livres de

caisse dans lesquels ont été faites les entrées, des transactions entre Sheldon et ses clients, le témoin dit à M. Pelletier que la comptabilité a été tenue régulièrement.

Comme moyen de défense M. Pelletier, dans son plaidoyer, déclare que Sheldon avait toute la discrétion voulue dans l'emploi des fonds confiés par ses clients, lesquels s'attendaient à faire des pertes comme plusieurs l'ont été des pertes comme plusieurs l'ont été.

M. Walsh, pour le Ministère Public, rétorque que si les directeurs de banques agissaient comme Sheldon ils tomberaient sous le coup de la loi.

L'inculpé, dit-il, a reçu de l'argent, mais il n'en a pas rendu compte et il a payé \$300,000 sans en avoir fait la moindre mention.

Dans toute cette affaire, conclut l'avocat, il y a eu préméditation pour voler le public.

Sur ce la séance est levée.

Les aspirations de M. Gustave Boyer

Il se porterait candidat à l'échevinage, à Rigaud

M. BOYER EST D'AVIS QUE LES ILLETTRÉS NE DEVRAIENT PAS ÊTRE PRIVES D'UN SIEGE AU CONSEIL MUNICIPAL.

On vient de soulever dans la nouvelle municipalité de Rigaud la question d'avoir des conseillers lettrés, et il y aura prochainement une élection partielle afin de s'assurer les services d'échevins compétents. Quand la nouvelle municipalité sera incorporée en ville, deux contribuables furent élus échevins, qui se savaient ni lire ni écrire, MM. Maclette et Séguin. On prit des précautions, contestant par décision, qui fut votée parce que les deux échevins étaient illettrés. La charte prescrivait, non seulement que chaque candidat, pour être éligible, doit faire un dépôt de \$50; mais encore qu'il doit savoir lire et écrire.

L'élection des remplaçants se prépara déjà, et l'on s'attend à ce que la politique joue un grand rôle dans l'élection, tout comme lorsque, aux dernières élections, M. de Léry McDonald fut élu maire contre les intérêts libéraux.

Une députation s'est déjà présentée au nom de M. Gustave Boyer, député libéral fédéral, lui demandant de se porter candidat à l'un des sièges vacants. M. Boyer s'est rendu sans hésitation au désir de la délégation, et dans un discours, il a déclaré que, s'il était élu, il travaillerait à la réforme de la nouvelle municipalité, et aussi qu'il utiliserait son influence pour faire amender la charte afin de faire éliminer la clause relative au dépôt électoral de \$50 et aussi celle relative à l'instruction obligatoire des candidats, faisant observer que plusieurs hommes très intelligents ne savent ni lire ni écrire. M. Charles L. Champagne, registrateur du district, a été invité à se porter candidat au second siège vacant.

Jusqu'ici, les conservateurs n'ont pas choisi de candidat.

Feu M. A. D. Hurtubise

C'est avec un vif regret que nous apprenons la mort, arrivée hier après-midi, de M. Antoine Dominique Hurtubise qui a succombé à une maladie de quelques mois chez lui de ses gendres, M. J.A.S. Vincent, 416 avenue Maplewood.

M. Hurtubise était né à la Gîte St-Antoine le 16 juin 1822; il était donc âgé de 88 ans. En 1853, il avait épousé Mlle Virginie Bédard qui mourut en 1872, lui laissant neuf enfants, dont huit lui survivent. M. A. D. Hurtubise, Alexandre Hurtubise, Ephrem Hurtubise, Mmes Arthur Vincent, Euclide Bernard, J. A. S. Vincent, Alphonse Bédard et A. L. Barlow. M. Hurtubise laisse aussi vingt-neuf petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants. Il était l'oncle paternel de M. Edwin Hurtubise, chef de l'agence française de l'assurance Royale, et le grand-père par alliance de notre camarade Fred. Pelletier. Il fut pendant plusieurs années maire de St-Bruno, où l'inhumation aura lieu lundi.

Revue Canadienne

MONTREAL, JUIN 1911

Sommaire

- I. Vision d'Hôpital (poésie) — Lionel Montal.
- II. Saint-Vincent-de-Paul (le Jésus) — Elie J. Auclair.
- III. Par delà les limites de notre Canada (IV) — M. Tamisier.
- IV. Mer Denis Gêrin — F.-L. Desautels.
- V. Echos des Sciences. — J. F. F. F. F.
- VI. A travers les faits et les Oeuvres — Thomas Chapais.
- VII. Notes Bibliographiques.
- VIII. Tableaux.

Publication mensuelle, dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal.

La Cie de Publication de la "Revue Canadienne", Montréal, Canada.

Il poursuit la ville

M. Joseph Chartrand, propriétaire de plusieurs maisons situées à l'angle de la rue Brébeuf et du Boulevard St-Joseph, réclame de la ville de Montréal \$10,774 de dommages pour les pertes que lui a fait subir la mauvaise odeur venue des carrières qui servent de dépotoirs. Il déclare qu'il a perdu des locataires et que ses propriétés ont beaucoup perdu de leur valeur.

Il s'agit de la carrière qui a tant fait parler d'elle vers la fin de mai et qu'on n'a réussi à assainir qu'après une couple de semaines de travail. M. Chartrand avait déjà mis la ville en demeure de cesser de déposer des ordures et déchets dans cette carrière.

Pèlerinage du 11 juin à Rigaud

Départ de la gare Windsor à 8 heures a.m. Prix du billet, \$1.00. Par convention spéciale, il ne coûtera que 25 cts de plus aux personnes qui dans l'après-midi voudront aller à Carillon pour y visiter l'endroit précis où Doherty et ses compagnons sont morts pour le salut de notre colonie. Billes à vendre au presbytère de Ste-Cunégonde ou au bord du train.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre fait qui intéressera le chercheur de l'histoire est le changement de trains à des endroits comme Chicago, Saint-Paul et Duluth et à embarquer dans les wagons propres et venant d'être ventilés, faisant ainsi disparaître la nécessité de parcourir une longue distance dans le même wagon.

La vente des billets, à part celle des billets, est aussi autorisée pour voyager de travers, via Sarnia et à bord des vapeurs de la Northern Navigation Company, des lacs Huron et lac Supérieur.

Pour plus amples détails, s'adresser à tout agent du Grand-Trunk Railway System ou écrire à M. J. Quinlan, agent des passagers du district, gare Bonaventure, Montréal, ou à M. L. L. L., agent des passagers du District, gare Union, Toronto.

Un autre

HONNEUR AUX ARTS ET AUX METIERS!

MAGNIFIQUE DISTRIBUTION DE PRIX AUX ELEVES DES COURS GRATUITS DU CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES—ELOGUENTS DISCOURS.—L'EXPOSITION DES TRAVAUX EST UN SUCCES.—JOLI PROGRAMME MUSICAL.

La grande salle du Monument National brillait du plus vif éclat hier soir à l'occasion de la distribution des prix aux élèves les plus méritants qui ont suivi les cours gratuits du Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec. Il y avait foule dans la salle. Vers huit heures et demie, M. Thomas Gauthier, président du conseil des Arts et Manufactures, a prononcé un discours. Il a dit que le Conseil des Arts et Manufactures a pour but de donner aux jeunes gens de la province de Québec une instruction pratique et professionnelle. Il a dit que le Conseil des Arts et Manufactures a pour but de donner aux jeunes gens de la province de Québec une instruction pratique et professionnelle. Il a dit que le Conseil des Arts et Manufactures a pour but de donner aux jeunes gens de la province de Québec une instruction pratique et professionnelle.

M. Thomas Gauthier a prononcé un discours. Il a dit que le Conseil des Arts et Manufactures a pour but de donner aux jeunes gens de la province de Québec une instruction pratique et professionnelle. Il a dit que le Conseil des Arts et Manufactures a pour but de donner aux jeunes gens de la province de Québec une instruction pratique et professionnelle. Il a dit que le Conseil des Arts et Manufactures a pour but de donner aux jeunes gens de la province de Québec une instruction pratique et professionnelle.

Le Conseil des Arts et Métiers est donc heureux, le jour de la distribution des prix, de récompenser ces élèves en présence de leurs parents et amis, et en présence des délégués des arts, du commerce, de l'industrie, de l'instruction publique, de la religion, qui encouragent et élèvent toutes ces choses; du gouvernement qui a la charge de faire servir les lois et les règlements de la province à la prospérité de tous les citoyens qui la peuplent.

Plusieurs de ces messieurs du reste voudront bien nous dire eux-mêmes tout à l'heure ce qu'ils pensent de l'œuvre que dirige notre conseil et les bons résultats qu'il a obtenus. Une opinion très favorable et des encouragements sincères nous ont été donnés au cours de l'année qui se termine, par les membres de la "Commission Royale sur l'enseignement technique", nommée par le gouvernement fédéral, pour étudier les conditions de cet enseignement en Canada, et ailleurs. Messieurs les commissaires royaux ont visité nos écoles de Montréal, Québec, Trois-Rivières et St-Hyacinthe, et ont manifesté partout leur satisfaction.

Nous espérons toujours que l'augmentation de nos subventions permettra d'ouvrir d'autres écoles où il en faudrait, d'autres cours dans les écoles ouvertes, et partout de prolonger d'avantage la durée de l'année d'enseignement. Nous ne prétendons pas avoir atteint une perfection insurpassable, mais en attendant, pour nous en tenir compte de la somme de travail fourni par nos élèves, et des résultats obtenus, nous demandons que tous ceux qui peuvent le faire, visitent l'exposition des travaux qui restera ouverte toutes les après-midi, pendant une semaine, d'une heure à dix heures.

L'Association des Maîtres Plombiers a bien voulu, cette année encore, présenter des prix aux élèves du cours de plomberie, et nous lui devons des remerciements pour l'intérêt qu'elle a montré à ce cours, en le visitant à diverses reprises. Nous tenons aussi à exprimer nos remerciements aux messieurs James Robertson et Thomas Robertson ainsi qu'à M. James Griffin, un des professeurs du cours de plomberie, qui ont généreusement offert des prix aux élèves de ce cours.

Merci également aux journaux de Montréal et d'ailleurs, qui aident tant à faire connaître la nécessité de l'enseignement pratique. Il déclara que l'instruction publique est indispensable et qu'elle est l'objet d'une sollicitude toute particulière de la part du gouvernement. Il parla du développement sans cesse croissant des écoles techniques et de l'importance des résultats très remarquables obtenus depuis l'ouverture des cours du soir de la nécessité pour l'homme de nos jours de se tenir sans cesse au courant des derniers progrès réalisés dans la science, l'art et l'industrie.

M. Décarie dit qu'il n'a jamais si fier que lorsqu'il entendit le Dr. Robertson, président de la Commission Royale Technique, déclarer que la province de Québec donnait l'exemple aux autres provinces en matière d'instruction. Cela l'a encouragé à ce qu'il prétendait que nous sommes arrivés.

M. L'ÉVÊQUE FARTING. L'évêque anglican, au cours d'un éloquent éloge des bons résultats provoqués par l'instruction dans les arts et les sciences, exprima toute son admiration pour les artistes et les jeunes latines possédant. A celles-ci les Anglo-Saxons doivent de la reconnaissance. L'entraînement technique a apporté avec lui un raffinement qui n'est pas seulement fait sentir sur l'individu, mais sur la communauté tout entière. Le pauvre comme le riche a maintenant sa part.

Il veut, lui aussi, embellir son foyer. Il a raison de chercher à s'instruire. Les écoles gratuites du Conseil des Arts lui sont d'un grand concours.

L'ÉVÊQUE ANGELIAN. L'évêque anglican, au cours d'un éloquent éloge des bons résultats provoqués par l'instruction dans les arts et les sciences, exprima toute son admiration pour les artistes et les jeunes latines possédant. A celles-ci les Anglo-Saxons doivent de la reconnaissance. L'entraînement technique a apporté avec lui un raffinement qui n'est pas seulement fait sentir sur l'individu, mais sur la communauté tout entière. Le pauvre comme le riche a maintenant sa part.

Riberty, Mention honorable, Mlle M. Aubin.

CHAPEAUX, DAMES, SOIR.—1er, Mlle Marie-Rose Messier, Mention honorable, Mlle Reine Larivière. COUPE, DAMES, JOUR.—1er, Mlle Bertha Blais, 2ème, Mlle Emma Garépy, Mention honorable, Mlle H. Marois, Mlle N. DeCarufel.

COUTURE, DAMES, JOUR.—1er, Mlle Antonia Normand, 2ème, Mlle Aimée Bouchard, Mention honorable, Mlle E. Henrichon, Madame A. Latendresse.

DESSIN, DAMES, JOUR.—1er, Mlle Meline Cloutier, 2ème, Mlle Albina Porcheron.

CHAPEAUX, DAMES, JOUR.—1er, Mlle Ethel Bennett, Mention honorable, Mlle Antoinette Venne, Madame M. A. Larose.

CONFECTION DE PATRONS DE CHAUSURES.—1er, Adolphe Rueland, 2ème, Edmond Martin.

PEINTURE D'ENSEIGNES, troisième année.—1er, P. W. Bevins, 2ème, R. Charbonnet, Mention honorable, J. R. Renaud, 3ème, J. J. Goulet, 4ème, Sincove, 5ème, J. J. Goulet, 6ème, J. J. Goulet, 7ème, J. J. Goulet, 8ème, J. J. Goulet, 9ème, J. J. Goulet, 10ème, J. J. Goulet, 11ème, J. J. Goulet, 12ème, J. J. Goulet, 13ème, J. J. Goulet, 14ème, J. J. Goulet, 15ème, J. J. Goulet, 16ème, J. J. Goulet, 17ème, J. J. Goulet, 18ème, J. J. Goulet, 19ème, J. J. Goulet, 20ème, J. J. Goulet, 21ème, J. J. Goulet, 22ème, J. J. Goulet, 23ème, J. J. Goulet, 24ème, J. J. Goulet, 25ème, J. J. Goulet, 26ème, J. J. Goulet, 27ème, J. J. Goulet, 28ème, J. J. Goulet, 29ème, J. J. Goulet, 30ème, J. J. Goulet, 31ème, J. J. Goulet, 32ème, J. J. Goulet, 33ème, J. J. Goulet, 34ème, J. J. Goulet, 35ème, J. J. Goulet, 36ème, J. J. Goulet, 37ème, J. J. Goulet, 38ème, J. J. Goulet, 39ème, J. J. Goulet, 40ème, J. J. Goulet, 41ème, J. J. Goulet, 42ème, J. J. Goulet, 43ème, J. J. Goulet, 44ème, J. J. Goulet, 45ème, J. J. Goulet, 46ème, J. J. Goulet, 47ème, J. J. Goulet, 48ème, J. J. Goulet, 49ème, J. J. Goulet, 50ème, J. J. Goulet, 51ème, J. J. Goulet, 52ème, J. J. Goulet, 53ème, J. J. Goulet, 54ème, J. J. Goulet, 55ème, J. J. Goulet, 56ème, J. J. Goulet, 57ème, J. J. Goulet, 58ème, J. J. Goulet, 59ème, J. J. Goulet, 60ème, J. J. Goulet, 61ème, J. J. Goulet, 62ème, J. J. Goulet, 63ème, J. J. Goulet, 64ème, J. J. Goulet, 65ème, J. J. Goulet, 66ème, J. J. Goulet, 67ème, J. J. Goulet, 68ème, J. J. Goulet, 69ème, J. J. Goulet, 70ème, J. J. Goulet, 71ème, J. J. Goulet, 72ème, J. J. Goulet, 73ème, J. J. Goulet, 74ème, J. J. Goulet, 75ème, J. J. Goulet, 76ème, J. J. Goulet, 77ème, J. J. Goulet, 78ème, J. J. Goulet, 79ème, J. J. Goulet, 80ème, J. J. Goulet, 81ème, J. J. Goulet, 82ème, J. J. Goulet, 83ème, J. J. Goulet, 84ème, J. J. Goulet, 85ème, J. J. Goulet, 86ème, J. J. Goulet, 87ème, J. J. Goulet, 88ème, J. J. Goulet, 89ème, J. J. Goulet, 90ème, J. J. Goulet, 91ème, J. J. Goulet, 92ème, J. J. Goulet, 93ème, J. J. Goulet, 94ème, J. J. Goulet, 95ème, J. J. Goulet, 96ème, J. J. Goulet, 97ème, J. J. Goulet, 98ème, J. J. Goulet, 99ème, J. J. Goulet, 100ème, J. J. Goulet, 101ème, J. J. Goulet, 102ème, J. J. Goulet, 103ème, J. J. Goulet, 104ème, J. J. Goulet, 105ème, J. J. Goulet, 106ème, J. J. Goulet, 107ème, J. J. Goulet, 108ème, J. J. Goulet, 109ème, J. J. Goulet, 110ème, J. J. Goulet, 111ème, J. J. Goulet, 112ème, J. J. Goulet, 113ème, J. J. Goulet, 114ème, J. J. Goulet, 115ème, J. J. Goulet, 116ème, J. J. Goulet, 117ème, J. J. Goulet, 118ème, J. J. Goulet, 119ème, J. J. Goulet, 120ème, J. J. Goulet, 121ème, J. J. Goulet, 122ème, J. J. Goulet, 123ème, J. J. Goulet, 124ème, J. J. Goulet, 125ème, J. J. Goulet, 126ème, J. J. Goulet, 127ème, J. J. Goulet, 128ème, J. J. Goulet, 129ème, J. J. Goulet, 130ème, J. J. Goulet, 131ème, J. J. Goulet, 132ème, J. J. Goulet, 133ème, J. J. Goulet, 134ème, J. J. Goulet, 135ème, J. J. Goulet, 136ème, J. J. Goulet, 137ème, J. J. Goulet, 138ème, J. J. Goulet, 139ème, J. J. Goulet, 140ème, J. J. Goulet, 141ème, J. J. Goulet, 142ème, J. J. Goulet, 143ème, J. J. Goulet, 144ème, J. J. Goulet, 145ème, J. J. Goulet, 146ème, J. J. Goulet, 147ème, J. J. Goulet, 148ème, J. J. Goulet, 149ème, J. J. Goulet, 150ème, J. J. Goulet, 151ème, J. J. Goulet, 152ème, J. J. Goulet, 153ème, J. J. Goulet, 154ème, J. J. Goulet, 155ème, J. J. Goulet, 156ème, J. J. Goulet, 157ème, J. J. Goulet, 158ème, J. J. Goulet, 159ème, J. J. Goulet, 160ème, J. J. Goulet, 161ème, J. J. Goulet, 162ème, J. J. Goulet, 163ème, J. J. Goulet, 164ème, J. J. Goulet, 165ème, J. J. Goulet, 166ème, J. J. Goulet, 167ème, J. J. Goulet, 168ème, J. J. Goulet, 169ème, J. J. Goulet, 170ème, J. J. Goulet, 171ème, J. J. Goulet, 172ème, J. J. Goulet, 173ème, J. J. Goulet, 174ème, J. J. Goulet, 175ème, J. J. Goulet, 176ème, J. J. Goulet, 177ème, J. J. Goulet, 178ème, J. J. Goulet, 179ème, J. J. Goulet, 180ème, J. J. Goulet, 181ème, J. J. Goulet, 182ème, J. J. Goulet, 183ème, J. J. Goulet, 184ème, J. J. Goulet, 185ème, J. J. Goulet, 186ème, J. J. Goulet, 187ème, J. J. Goulet, 188ème, J. J. Goulet, 189ème, J. J. Goulet, 190ème, J. J. Goulet, 191ème, J. J. Goulet, 192ème, J. J. Goulet, 193ème, J. J. Goulet, 194ème, J. J. Goulet, 195ème, J. J. Goulet, 196ème, J. J. Goulet, 197ème, J. J. Goulet, 198ème, J. J. Goulet, 199ème, J. J. Goulet, 200ème, J. J. Goulet, 201ème, J. J. Goulet, 202ème, J. J. Goulet, 203ème, J. J. Goulet, 204ème, J. J. Goulet, 205ème, J. J. Goulet, 206ème, J. J. Goulet, 207ème, J. J. Goulet, 208ème, J. J. Goulet, 209ème, J. J. Goulet, 210ème, J. J. Goulet, 211ème, J. J. Goulet, 212ème, J. J. Goulet, 213ème, J. J. Goulet, 214ème, J. J. Goulet, 215ème, J. J. Goulet, 216ème, J. J. Goulet, 217ème, J. J. Goulet, 218ème, J. J. Goulet, 219ème, J. J. Goulet, 220ème, J. J. Goulet, 221ème, J. J. Goulet, 222ème, J. J. Goulet, 223ème, J. J. Goulet, 224ème, J. J. Goulet, 225ème, J. J. Goulet, 226ème, J. J. Goulet, 227ème, J. J. Goulet, 228ème, J. J. Goulet, 229ème, J. J. Goulet, 230ème, J. J. Goulet, 231ème, J. J. Goulet, 232ème, J. J. Goulet, 233ème, J. J. Goulet, 234ème, J. J. Goulet, 235ème, J. J. Goulet, 236ème, J. J. Goulet, 237ème, J. J. Goulet, 238ème, J. J. Goulet, 239ème, J. J. Goulet, 240ème, J. J. Goulet, 241ème, J. J. Goulet, 242ème, J. J. Goulet, 243ème, J. J. Goulet, 244ème, J. J. Goulet, 245ème, J. J. Goulet, 246ème, J. J. Goulet, 247ème, J. J. Goulet, 248ème, J. J. Goulet, 249ème, J. J. Goulet, 250ème, J. J. Goulet, 251ème, J. J. Goulet, 252ème, J. J. Goulet, 253ème, J. J. Goulet, 254ème, J. J. Goulet, 255ème, J. J. Goulet, 256ème, J. J. Goulet, 257ème, J. J. Goulet, 258ème, J. J. Goulet, 259ème, J. J. Goulet, 260ème, J. J. Goulet, 261ème, J. J. Goulet, 262ème, J. J. Goulet, 263ème, J. J. Goulet, 264ème, J. J. Goulet, 265ème, J. J. Goulet, 266ème, J. J. Goulet, 267ème, J. J. Goulet, 268ème, J. J. Goulet, 269ème, J. J. Goulet, 270ème, J. J. Goulet, 271ème, J. J. Goulet, 272ème, J. J. Goulet, 273ème, J. J. Goulet, 274ème, J. J. Goulet, 275ème, J. J. Goulet, 276ème, J. J. Goulet, 277ème, J. J. Goulet, 278ème, J. J. Goulet, 279ème, J. J. Goulet, 280ème, J. J. Goulet, 281ème, J. J. Goulet, 282ème, J. J. Goulet, 283ème, J. J. Goulet, 284ème, J. J. Goulet, 285ème, J. J. Goulet, 286ème, J. J. Goulet, 287ème, J. J. Goulet, 288ème, J. J. Goulet, 289ème, J. J. Goulet, 290ème, J. J. Goulet, 291ème, J. J. Goulet, 292ème, J. J. Goulet, 293ème, J. J. Goulet, 294ème, J. J. Goulet, 295ème, J. J. Goulet, 296ème, J. J. Goulet, 297ème, J. J. Goulet, 298ème, J. J. Goulet, 299ème, J. J. Goulet, 300ème, J. J. Goulet, 301ème, J. J. Goulet, 302ème, J. J. Goulet, 303ème, J. J. Goulet, 304ème, J. J. Goulet, 305ème, J. J. Goulet, 306ème, J. J. Goulet, 307ème, J. J. Goulet, 308ème, J. J. Goulet, 309ème, J. J. Goulet, 310ème, J. J. Goulet, 311ème, J. J. Goulet, 312ème, J. J. Goulet, 313ème, J. J. Goulet, 314ème, J. J. Goulet, 315ème, J. J. Goulet, 316ème, J. J. Goulet, 317ème, J. J. Goulet, 318ème, J. J. Goulet, 319ème, J. J. Goulet, 320ème, J. J. Goulet, 321ème, J. J. Goulet, 322ème, J. J. Goulet, 323ème, J. J. Goulet, 324ème, J. J. Goulet, 325ème, J. J. Goulet, 326ème, J. J. Goulet, 327ème, J. J. Goulet, 328ème, J. J. Goulet, 329ème, J. J. Goulet, 330ème, J. J. Goulet, 331ème, J. J. Goulet, 332ème, J. J. Goulet, 333ème, J. J. Goulet, 334ème, J. J. Goulet, 335ème, J. J. Goulet, 336ème, J. J. Goulet, 337ème, J. J. Goulet, 338ème, J. J. Goulet, 339ème, J. J. Goulet, 340ème, J. J. Goulet, 341ème, J. J. Goulet, 342ème, J. J. Goulet, 343ème, J. J. Goulet, 344ème, J. J. Goulet, 345ème, J. J. Goulet, 346ème, J. J. Goulet, 347ème, J. J. Goulet, 348ème, J. J. Goulet, 349ème, J. J. Goulet, 350ème, J. J. Goulet, 351ème, J. J. Goulet, 352ème, J. J. Goulet, 353ème, J. J. Goulet, 354ème, J. J. Goulet, 355ème, J. J. Goulet, 356ème, J. J. Goulet, 357ème, J. J. Goulet, 358ème, J. J. Goulet, 359ème, J. J. Goulet, 360ème, J. J. Goulet, 361ème, J. J. Goulet, 362ème, J. J. Goulet, 363ème, J. J. Goulet, 364ème, J. J. Goulet, 365ème, J. J. Goulet, 366ème, J. J. Goulet, 367ème, J. J. Goulet, 368ème, J. J. Goulet, 369ème, J. J. Goulet, 370ème, J. J. Goulet, 371ème, J. J. Goulet, 372ème, J. J. Goulet, 373ème, J. J. Goulet, 374ème, J. J. Goulet, 375ème, J. J. Goulet, 376ème, J. J. Goulet, 377ème, J. J. Goulet, 378ème, J. J. Goulet, 379ème, J. J. Goulet, 380ème, J. J. Goulet, 381ème, J. J. Goulet, 382ème, J. J. Goulet, 383ème, J. J. Goulet, 384ème, J. J. Goulet, 385ème, J. J. Goulet, 386ème, J. J. Goulet, 387ème, J. J. Goulet, 388ème, J. J. Goulet, 389ème, J. J. Goulet, 390ème, J. J. Goulet, 391ème, J. J. Goulet, 392ème, J. J. Goulet, 393ème, J. J. Goulet, 394ème, J. J. Goulet, 395ème, J. J. Goulet, 396ème, J. J. Goulet, 397ème, J. J. Goulet, 398ème, J. J. Goulet, 399ème, J. J. Goulet, 400ème, J. J. Goulet, 401ème, J. J. Goulet, 402ème, J. J. Goulet, 403ème, J. J. Goulet, 404ème, J. J. Goulet, 405ème, J. J. Goulet, 406ème, J. J. Goulet, 407ème, J. J. Goulet, 408ème, J. J. Goulet, 409ème, J. J. Goulet, 410ème, J. J. Goulet, 411ème, J. J. Goulet, 412ème, J. J. Goulet, 413ème, J. J. Goulet, 414ème, J. J. Goulet, 415ème, J. J. Goulet, 416ème, J. J. Goulet, 417ème, J. J. Goulet, 418ème, J. J. Goulet, 419ème, J. J. Goulet, 420ème, J. J. Goulet, 421ème, J. J. Goulet, 422ème, J. J. Goulet, 423ème, J. J. Goulet, 424ème, J. J. Goulet, 425ème, J. J. Goulet, 426ème, J. J. Goulet, 427ème, J. J. Goulet, 428ème, J. J. Goulet, 429ème, J. J. Goulet, 430ème, J. J. Goulet, 431ème, J. J. Goulet, 432ème, J. J. Goulet, 433ème, J. J. Goulet, 434ème, J. J. Goulet, 435ème, J. J. Goulet, 436ème, J. J. Goulet, 437ème, J. J. Goulet, 438ème, J. J. Goulet, 439ème, J. J. Goulet, 440ème, J. J. Goulet, 441ème, J. J. Goulet, 442ème, J. J. Goulet, 443ème, J. J. Goulet, 444ème, J. J. Goulet, 445ème, J. J. Goulet, 446ème, J. J. Goulet, 447ème, J. J. Goulet, 448ème, J. J. Goulet, 449ème, J. J. Goulet, 450ème, J. J. Goulet, 451ème, J. J. Goulet, 452ème, J. J. Goulet, 453ème, J. J. Goulet, 454ème, J. J. Goulet, 455ème, J. J. Goulet, 456ème, J. J. Goulet, 457ème, J. J. Goulet, 458ème, J. J. Goulet, 459ème, J. J. Goulet, 460ème, J. J. Goulet, 461ème, J. J. Goulet, 462ème, J. J. Goulet, 463ème, J. J. Goulet, 464ème, J. J. Goulet, 465ème, J. J. Goulet, 466ème, J. J. Goulet, 467ème, J. J. Goulet, 468ème, J. J. Goulet, 469ème, J. J. Goulet, 470ème, J. J. Goulet, 471ème, J. J. Goulet, 472ème, J. J. Goulet, 473ème, J. J. Goulet, 474ème, J. J. Goulet, 475ème, J. J. Goulet, 476ème, J. J. Goulet, 477ème, J. J. Goulet, 478ème, J. J. Goulet, 479ème, J. J. Goulet, 480ème, J. J. Goulet, 481ème, J. J. Goulet, 482ème, J. J. Goulet, 483ème, J. J. Goulet, 484ème, J. J. Goulet, 485ème, J. J. Goulet, 486ème, J. J. Goulet, 487ème, J. J. Goulet, 488ème, J. J. Goulet, 489ème, J. J. Goulet, 490ème, J. J. Goulet, 491ème, J. J. Goulet, 492ème, J. J. Goulet, 493ème, J. J. Goulet, 494ème, J. J. Goulet, 495ème, J. J. Goulet, 496ème, J. J. Goulet, 497ème, J. J. Goulet, 498ème, J. J. Goulet, 499ème, J. J. Goulet, 500ème, J. J. Goulet, 501ème, J. J. Goulet, 502ème, J. J. Goulet, 503ème, J. J. Goulet, 504ème, J. J. Goulet, 505ème, J. J. Goulet, 506ème, J. J. Goulet, 507ème, J. J. Goulet, 508ème, J. J. Goulet, 509ème, J. J. Goulet, 510ème, J. J. Goulet, 511ème, J. J. Goulet, 512ème, J. J. Goulet, 513ème, J. J. Goulet, 514ème, J. J. Goulet, 515ème, J. J. Goulet, 516ème, J. J. Goulet, 517ème, J. J. Goulet, 518ème, J. J. Goulet, 519ème, J. J. Goulet, 520ème, J. J. Goulet, 521ème, J. J. Goulet, 522ème, J. J. Goulet, 523ème, J. J. Goulet, 524ème, J. J. Goulet, 525ème, J. J. Goulet, 526ème, J. J. Goulet, 527ème, J. J. Goulet, 528ème, J. J. Goulet, 529ème, J. J. Goulet, 530ème, J. J. Goulet, 531ème, J. J. Goulet, 532ème, J. J. Goulet, 533ème, J. J. Goulet, 534ème, J. J. Goulet, 535ème, J. J. Goulet, 536ème, J. J. Goulet, 537ème, J. J. Goulet, 538ème, J. J. Goulet, 539ème, J. J. Goulet, 540ème, J. J. Goulet, 541ème, J. J. Goulet, 542ème, J. J. Goulet, 543ème, J. J. Goulet, 544ème, J. J. Goulet, 545ème, J. J. Goulet, 546ème, J. J. Goulet, 547ème, J. J. Goulet, 548ème, J. J. Goulet, 549ème, J. J. Goulet, 550ème, J. J. Goulet, 551ème, J. J. Goulet, 552ème, J. J. Goulet, 553ème, J. J. Goulet, 554ème, J. J. Goulet, 555ème, J. J. Goulet, 556ème, J. J. Goulet, 557ème, J. J. Goulet, 558ème, J. J. Goulet, 559ème, J. J. Goulet, 560ème, J. J. Goulet, 561ème, J. J. Goulet, 562ème, J. J. Goulet, 563ème, J. J. Goulet, 564ème, J. J. Goulet, 565ème, J. J. Goulet, 566ème, J. J. Goulet, 567ème, J. J. Goulet, 568ème, J. J. Goulet, 569ème, J. J. Goulet, 570ème, J. J. Goulet, 571ème, J. J. Goulet, 572ème, J. J. Goulet, 573ème, J. J. Goulet, 574ème, J. J. Goulet, 575ème, J. J. Goulet, 576ème, J. J. Goulet, 577ème, J. J. Goulet, 578ème, J. J. Goulet, 579ème, J. J. Goulet, 580ème, J. J. Goulet, 581ème, J. J. Goulet, 582ème, J. J. Goulet, 583ème, J. J. Goulet, 584ème, J. J. Goulet, 585ème, J. J. Goulet, 586ème, J. J. Goulet, 587ème, J. J. Goulet, 588ème, J. J. Goulet, 589ème, J. J. Goulet, 590ème, J. J. Goulet, 591ème, J. J. Goulet, 592ème, J. J. Goulet, 593ème, J. J. Goulet, 594ème, J. J. Goulet, 595ème, J. J. Goulet, 596ème, J. J. Goulet, 597ème, J. J. Goulet, 598ème, J. J. Goulet, 599ème, J. J. Goulet, 600ème, J. J. Goulet, 601ème, J. J. Goulet, 602ème, J. J. Goulet, 603ème, J. J. Goulet, 604ème, J. J. Goulet, 605ème, J. J. Goulet, 606ème, J. J. Goulet, 607ème, J. J. Goulet, 608ème, J. J. Goulet, 609ème, J. J. Goulet, 610ème, J. J. Goulet, 611ème, J. J. Goulet, 612ème, J. J. Goulet, 613ème, J. J. Goulet, 614ème, J. J. Goulet, 615ème, J. J. Goulet, 616ème, J. J. Goulet, 617ème, J. J. Goulet, 618ème, J. J. Goulet, 619ème, J. J. Goulet, 620ème, J. J. Goulet, 621ème, J. J. Goulet, 622ème, J. J. Goulet, 623ème, J. J. Goulet, 624ème, J. J. Goulet, 625ème, J. J. Goulet, 626ème, J. J. Goulet, 627ème, J. J. Goulet, 628ème, J. J. Goulet, 629ème, J. J. Goulet, 630ème, J. J. Goulet, 631ème, J. J. Goulet, 632ème, J. J. Goulet, 633ème, J. J. Goulet, 634ème, J. J. Goulet, 635ème, J. J. Goulet, 636ème, J. J. Goulet, 637ème, J. J. Goulet, 638ème, J. J. Goulet, 639ème, J. J. Goulet, 640ème, J. J. Goulet, 641ème, J. J. Goulet, 642ème, J. J. Goulet, 643ème, J. J. Goulet, 644ème, J. J. Goulet, 645ème, J. J. Goulet, 646ème, J. J. Goulet, 647ème, J. J. Goulet, 648ème, J. J. Goulet, 649ème, J. J. Goulet, 650ème, J. J. Goulet, 651ème, J. J. Goulet, 652ème, J. J. Goulet, 653ème, J. J. Goulet, 654ème, J. J. Goulet, 655ème, J. J. Goulet, 656ème, J. J. Goulet, 657ème, J. J. Goulet, 658ème, J. J. Goulet, 659ème, J. J. Goulet, 660ème, J. J. Goulet, 661ème, J. J. Goulet, 662ème, J. J. Goulet, 663ème, J. J. Goulet, 664ème, J. J. Goulet, 665ème, J. J. Goulet, 666ème, J. J. Goulet, 667ème, J. J. Goulet, 668ème, J. J. Goulet, 669ème, J. J. Goulet, 670ème, J. J. Goulet, 671ème, J. J. Goulet, 672ème, J. J. Goulet, 673ème, J. J. Goulet, 674ème, J. J. Goulet, 675ème, J. J. Goulet, 676ème, J. J. Goulet, 677ème, J. J. Goulet, 678ème, J. J. Goulet, 679ème, J. J. Goulet, 680ème, J. J. Goulet, 681ème, J. J. Goulet, 682ème, J. J. Goulet, 683ème, J. J. Goulet, 684ème, J. J. Goulet, 685ème, J. J. Goulet, 686ème, J. J. Goulet, 687ème, J. J. Goulet, 688ème, J. J. Goulet, 689ème, J. J. Goulet, 690ème, J. J. Goulet, 691ème, J. J. Goulet, 692ème, J. J. Goulet, 693ème, J. J. Goulet, 694ème, J. J. Goulet, 695ème, J. J. Goulet, 696ème, J. J. Goulet, 697ème, J. J. Goulet, 698ème, J. J. Goulet, 699ème, J. J. Goulet, 700ème, J. J. Goulet, 701ème, J. J. Goulet, 702ème, J. J. Goulet, 703ème, J. J. Goulet, 704ème, J. J. Goulet, 705ème, J. J. Goulet, 706ème, J. J. Goulet, 707ème, J. J. Goulet, 708ème, J. J. Goulet, 709ème, J. J. Goulet, 710ème, J. J. Goulet, 711ème, J. J. Goulet, 712ème, J. J. Goulet, 713ème, J. J. Goulet, 714ème, J. J. Goulet, 715ème, J. J. Goulet, 716ème, J. J. Goulet, 717ème, J. J. Goulet, 718ème, J. J. Goulet, 719ème, J. J. Goulet, 720ème, J. J. Goulet, 721ème, J. J. Goulet, 722ème, J. J. Goulet, 723ème, J. J. Goulet, 724ème, J. J. Goulet, 725ème, J. J. Goulet, 726ème, J. J. G

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Ce sacrifice. les Juifs le parodient à leur façon au fond de leurs Ghettos comme, là-bas, dans la lande, au clair de lune, ceux qui se sont donné rendez-vous pour le sabbat auquel les a conviés la Sorcière. parodient les cérémonies de l'Eglise en faisant le signe de la Croix de la main gauche et en lisant l'Evangile à l'envers...

Si le sang d'un Dieu a changé la face du monde, le sang d'un être humain d'une pure jeune fille, n'aurait-il pas aussi, quelque vertu extraordinaire? N'est-il point le principe mystérieux que les Alchimistes, enfermés dans leurs laboratoires, à l'aspect fané, au milieu des alambics et des cornues, appellent l'« anima mundi »?

L'« anima mundi », le principe qui doit tout mettre en mouvement, les Juifs, plus heureux que les Alchimistes, l'ont trouvé.

avec une énergie sans pareille. Un fois le Temple détruit, il avait traversé une période ténébreuse remplie de crimes rituels, de conjurations, de Kabbales, de superstitions atroces. Tandis que coulait goutte à goutte le sang des enfants égorgés, il observait le ciel et la marche des étoiles et attendait que, dans un éclair, l'été surnaît, le jour se levât, l'été apparût tout à coup. Aujourd'hui, il s'est métamorphosé... Il y avait malentendu. Le Messie qui on espérait était là: c'est Israël lui-même qui, devenu le Maître des nations, se charge de faire le bonheur de tous en commençant par faire le sien...

Edouard DRAUMONT.

(La Libre Parole).



Fi. 12

COURROIES A NICOLET, LE 15

CUIR ET "BALATA"
D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

SAMEDI, 10 JUIN 1911
6e jour de l'octave de la Pentecôte. Fête de Ste-Marguerite.
Lever du soleil : 4 h. 12, coucher du soleil, 7 h. 46 ; lever de la lune, 7 h. 06 (s.), coucher de la lune, 3 h. 04 (m.).
Premier Quartier.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.
A. de MESELE, Gérant.

Aujourd'hui maximum : 78
Minimum : 63
Aujourd'hui minimum : 60
Aujourd'hui maximum : 53
Baromètre : 8 h. du matin : 30.23 ; 11 h. du matin : 30.21 ; Midi : 30.20.
LE TEMPS QU'IL FERA
Beau et plus chaud.

CE SOIR

SYNDICATS OUVRIERS
—Au Temple du Travail : l'Union des Bricoliers ; l'Union 33 des Plâtriers ; l'Union des ouvriers en cuivre ; l'Union des Carrossiers.
—Salle Blonnet : l'Union 249 des Tailleurs de cuir de la B. & S. W.
—Salle Saint-Joseph : l'Union 175 des charpentiers de navire.
—Salle Sainte-Marie : l'Union 144 des machinistes.
—Salle Dumont : l'Union 45 des machinistes en chaussures U. D. W.

DEMAIN

—Au Temple du Travail : l'Union 1270 des Charpentiers-Ménisiers ; l'Union 1244 des Charpentiers-Ménisiers.
—Salle Saint-Joseph : l'Union Jacques-Cartier 145 des Typographes.

Le Devoir en vacances

Un bon compagnon est indispensable en vacances.
Assurez-vous la compagnie du "Devoir".
Vous l'aurez pour 50 cents, du 15 juin au 15 septembre.
Jeunes gens, jeunes filles, donnez votre mot tout de suite.
Le "Devoir" récréé, instruit, stimule. Abonnement de vacances, 50c.
Adresse :
Le "Devoir" 71A rue St-Jacques. Montréal.

Cercle Saint-Louis de l'A. C. J. C.

Ce soir, vendredi, 9 juin, à 8 heures, séance régulière du Cercle Saint-Louis de l'A.C.J.C. Il y aura conférence et discussion. On procédera à l'élection d'un délégué pour le prochain Conseil Fédéral.

LE SECRETAIRE.

Aux membres de A. C. J. C.

Tout membre faisant partie d'un cercle de l'A. C. J. C., connaissant l'équivalence et pouvant disposer d'un cheval de selle pour le 22, 23, 24 juin au soir, sont priés de se mettre en communication immédiate avec M. Georges Tanguay, 384 Dorion. Téléphone Est 1196.

Acquittement honorable de M. C. A. Duclos

A la Cour des Enquêtes ce matin, M. le juge Leclerc a honorablement acquitté M. C. A. Duclos, le marchand de charbon et de bois, accusé en cette ville, d'une accusation portée contre lui par M. Georges Giguère.
M. le magistrat a vite démenti le semblant de preuve fait contre l'accusé et le fait que l'accusé n'avait pas jugé à propos de faire comparaître devant le tribunal ceux qui auraient pu être en mesure de prouver l'accusation, venge M. Duclos de l'affront qu'on a essayé de lui faire en l'assignant en Cour sur une grave accusation.
L'accusateur prétendait que M. Duclos ne lui avait pas livré le volume de charbon tel qu'indiqué sur la facture, à l'appui de cette prétention il devait prouver que le poids réel des tonneaux de charbon qui lui avaient été livrés, différait de celui indiqué sur la facture.
Cette prétention n'a pas été prouvée et le magistrat a débouté la plainte.
Il se peut qu'il se produise des développements intéressants au sujet de cette affaire, et qu'un ancien employé de M. Duclos, qui a été renvoyé du service pour abus de confiance, soit arrêté d'ici à quelques jours pour tentative de chantage.

NAISSANCE

MATHIEU. — A Montréal, le 20 mai 1911, au No. 1529 rue St-Hubert, l'épouse de M. J. O. Mathieu, pharmacien, une fille.
Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Dostaler, d'Ottawa, grands-parents de l'enfant.

DÉCÈS A MONTRÉAL

Alexandre, Casimir PINSONNAULT, 65 ans, menuisier, rue Berri, 857 ; Albert, 2 mois, enf. d'Albert WRIGHT, tapissier, rue Berri, 841 ; Laura, 14 ans, fille de J. Honoré GRENIER, marchand Ave. Provost, 2 ; Lucien, 1 mois, enf. de Delphis GAGNON, cordonnier, rue Patenot, 408 ; Henri, 13 ans, enf. de Pasquie PICARD, peintre, rue Cadieux, 464 ; Irène, 4 mois, enf. d'Odile FAUTEUX, menuisier, rue St-Ambroise, 547 ; Joseph RAYMOND, 70 ans, forgeron, rue Fulford, 42 ; Roland, 5 mois, enf. de Wilfrid NOLET, tailleur, rue St-André, 1419 ; Georgianna Hétu, 52 ans, femme d'Odilon BARRETTE, cordonnier, rue Brébeuf, 276 ; Georgianna, 14 jours, enf. de Charles LAROSE, pompier, rue Aylwin, 234.

A LOUER

Pour l'été, à la Pointe de la Rivière du Loup, une villa de quinze pièces, meublée, avec lumière électrique, chambre de toilette, grandes verandas, vue sur le fleuve Saint-Laurent. Occupée autrefois par M. le sénateur Sheehy. Pour plus amples détails s'adresser à S. F., le "Devoir".

LES MINISTÉRIELS à l'Assomption

(Suite de la 1ère page)

A Nicolet, jeudi, le 15 juin, aura lieu une grande assemblée oppositionniste, à deux heures de l'après-midi.
Les électeurs du comté de Nicolet et des comtés voisins sont spécialement invités à cette grande assemblée régionale.
On y discutera la marine, la réciprocité, et les nombreux scandales du gouvernement.

Les orateurs seront : MM. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, Armand Laverne, député de Montmagny, le docteur Paquet, député de l'Islet, Bruno Nantel, député de Terrebonne, George Ball, ex-député, maire de Nicolet, Nap. Garceau, avocat, C.R., de Drummondville, Albert Sévigny, avocat de Québec, Wilfrid Laliberté, avocat, de Victoriaville, W. Camirand, le docteur Trudel et autres.

ASSEMBLÉE A SOREL LE 17 JUIN

Il y aura une assemblée publique à Sorel, samedi, le 17 juin, à 1 heure après-midi.

MM. Bourassa, Blondin, M.P., et autres orateurs y adresseront la parole.

Il y sera question d'impérialisme, de marine et peut-être de peinture.

Des excursions seront organisées de la plupart des comtés environnants.

Le Devoir donnera de plus amples détails demain et la semaine prochaine.

Nous aurons les élections cette année

C'est l'avis de M. R. L. Borden

Halifax, 8.—M. R. L. Borden, le chef de l'opposition fédérale, de passage à Halifax, a dit à un journaliste qui l'interviewait à propos des élections générales.

"Je crois que nous les aurons cette année. Le gouvernement se prépare de toutes façons pour une dissolution prochaine de la Chambre des Communes, et un appel au peuple à très bref délai. Le parti conservateur est confiant, il a une juste cause, et croit que nous devons davantage resserrer les liens interprovinciaux et intercoloniaux, de même que ceux qui nous unissent à l'empire. Il nous faut garder notre autonomie fiscale, acquise définitivement en 1879."

M. Borden part pour Winnipeg, le quinze, et du 19 juin au 8 juillet, fera sa tournée dans l'ouest.

ON REBAPTISE CERTAINES RUES

LE NOM DE DU CALVET DISPARAIT POUR FAIRE PLACE A CELUI DE L'AUTEUR DU DICTIONNAIRE GENEALOGIQUE.

L'article de Jean Picard, dans le Nationaliste de dimanche dernier, sur l'impropriété du nom de Du Calvet pour une rue de la Longue-Pointe, a fait son effet. La commission des noms des rues a décidé ce matin de le remplacer par le nom de rue Tanguay, en souvenir de l'auteur du Dictionnaire Généalogique.

D'autres rues du même quartier ont été dé baptisées : la rue Vinet s'appellera rue Souigny, la rue Brûlé devient la rue Franchère, la rue Nicolas-Viel se nommera la rue Viel. On semble tenir à ne pas donner les prénoms.

Dans Notre-Dame de Grâce, l'avenue de Toronto s'appellera l'avenue Champlain, la 3e avenue s'appellera le chemin de la Reine Marie, l'avenue Lord Grey prendra le nom d'avenue Rhéaume, enfin l'avenue Molson devient l'avenue Albion.

L'EQUILIBRE EUROPEEN MENACE

LA TURQUIE ET LE MONTENEGRO SERAIENT BIENTOT EN GUERRE. — L'AUTRICHE SURVEILLE LA RUSSIE ET L'ITALIE POUR PREVENIR LEUR INTERVENTION DANS LES AFFAIRES DE LA TURQUIE.

(Spécial au Devoir)

Vienne, 9.—On s'attend d'un moment à l'autre à des hostilités ouvertes entre la Turquie et le Montenegro. Cet Etat est en grande animation et prend des allures guerrières, tandis que le roi Nicholas surveille sur la frontière les préparatifs militaires. L'Autriche pendant ce temps étudie la situation et à l'oeil ouvert pour empêcher la Russie ou l'Italie d'intervenir ; on suspecte l'une et l'autre de ces deux puissances de vouloir s'implanter en Turquie dans le cas d'une guerre.

La cause de ce conflit est le secours que le Montenegro a accordé aux Albanais lors de leur dernier soulèvement contre la Turquie.

MILLE PERSONNES AURAIENT PERI

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE MERCREDI DERNIER AURAIT CAUSE LA MORT DE 1,000 PERSONNES ET BLESSE PRES DE 2,000 HABITANTS.

Mexico City, 9.—Des rapports alarmants venus de différentes sources, d'information, disent que mille personnes ont été tuées et près de deux mille ont été blessées pendant le tremblement de terre qui s'est produit mercredi dernier. Plusieurs villages ont été bouleversés par la terrible secousse.

Le volcan Colima, où la secousse semble s'être comée centralisée est en éruption continue.

La secousse s'est fait sentir dans un rayon assez étendu tandis que les villages plus près du volcan n'ont rien ressenti.

Chantiers maritimes en Nouvelle-Ecosse

La nouvelle entreprise commencera sous peu. Une puissante compagnie de \$10,000,000. — Les principaux directeurs

Londres, 9.—M. Grant Hugh Brown, de New-York et de Toronto, a organisé la compagnie "British-Canadian Ship-building and Dock Co.", ayant un capital de \$10,000,000, complètement souscrit. Sir Henry Pollard, de Toronto, est le président de la compagnie. Le bureau des directeurs comprend le lieutenant-gouverneur Gibson, d'Ontario ; Sir Charles Ellis, président de la compagnie John Brown, constructeurs de navires. Ces derniers ont construit le "Lusitania". Le site des nouveaux chantiers maritimes sera à Sydney, Nouvelle-Ecosse, où trois cents acres de terre ont été achetées.

M. John Brown a dit hier : "Le site est idéal. Le havre est excellent et à proximité du centre où l'acier et le charbon se vendent à bon marché. Nous soumissionons pour la construction des croiseurs et des six cuirassés canadiens. Les mauvais temps ne pourra empêcher notre travail. Même en Angleterre de gros navires sont construits en hiver sous des bâtiments couverts. Nous serons de même. Nous pourrions construire les plus gros dreadnoughts si la Canada en décide la construction. Nous espérons établir entre la Canada et l'Angleterre une ligne rapide. C'est le désir de Sir Henry Pollard, qui la ligne la plus rapide obtienne le contrat des malles entre la Grande-Bretagne et la Canada. A cet effet, la compagnie construira trois paquebots du type "Mauretania-Lusitania", capables d'atteindre 26 nœuds à l'heure. Si nous obtenons le contrat du gou-

Pour Dollard

La section Saint-Paul de l'Association Saint-Jean-Baptiste vient de donner un exemple de générosité et de patriotisme qui mérite d'être souligné. Son président, M. Philippe Sainte-Marie M.D., envoie au comité du monument Dollard une somme de \$25.00 en expliquant, que la section a choisi cette manière de célébrer la Daint Jean-Baptiste. C'est là un geste de générosité qui est tout à l'honneur de cette manière de célébrer la Saint-Jean-Baptiste. C'est à bon droit que les officiers de cette section peuvent s'en glorifier.

tiennent à ceux à qui ils sont dus. Le parti libéral veut la réciprocité malgré ses propres amis. M. Harris, est un député libéral qui s'oppose à la réciprocité parce qu'il voudrait vendre ses instruments aratoires plus cher.

Je voyais un enfant gruger des fruits. Il ignorait que chaque fruit qu'il mangeait à notre assemblée lui coûtait un cent ou deux de plus cher à cause de la douane.

De la réciprocité M. Beauriant passe à M. Bourassa et finalement à la marine.

Il répète l'argument de M. Gladu et conclut que si MM. Monk et Bourassa disaient que la loi n'est pas obligatoire, ça jetterait "bien de l'eau froide sur les femmes que y a dans l'assemblée."

Dire que le gouvernement est pour la guerre parce qu'il veut une marine c'est comme qui dirait que le gouvernement est pour la pécote parce qu'il bâtit un hôpital pour guérir les pécotes. (L'auditoire rit en regardant M. Rodolphe Lemieux.)

Tout le monde est pour la marine, dit M. Beauriant.

Une série d'exemplaires du "Devoir", à la main, M. Beauriant prétend prouver que M. Bourassa est pour la marine et même pour une marine plus considérable que celle d'aujourd'hui.

"Regardez, mes amis, s'écrie-t-il. C'est le "Devoir" que j'ai là, pas le "Canada", moi je ne me sers que des gazettes vraies. Les passages sont marqués en rouge, parce que le rouge c'est la couleur que l'on se sert pour les choses bonnes et les choses mauvaises aussi."

M. Beauriant termine en disant que même si tous les députés canadiens-français avaient voté avec M. Monk, ça n'aurait pas donné la majorité à celui-ci.

L'HON M. LEMIEUX

est accueilli par les applaudissements modérés d'une partie de l'assemblée. Il remercie de l'accueil "chaleureux" qu'on lui fait et rappelle qu'il prit fémur à l'Assomption il y a plusieurs années (quelques applaudissements). Cette même année-là il fit ses premières armes politiques à l'Assomption aussi, à côté de ce grand Canadien qui s'appelle sir Wilfrid Laurier. (Applaudissements.)

Il annonce qu'il ne parlera pas réciprocité mais marine seulement, sans injurier ses adversaires, parce que ce n'est pas l'habitude des libéraux. Puis il s'adresse aux nationalistes. Quand je me compare à "la bande de dégénérés, de fruits secs, d'hystériques et de demi-fous qui réclament le "Devoir", je ne me trouve pas trop mal, je n'ai pas honte de moi," dit-il. (Une centaine de personnes applaudit.)

Par contre, M. Lemieux fait l'éloge de M. Beauriant, qui ne voudrait rien dire de désagréable, se au point de vue public soit au point de vue privé.

Il refait lui aussi l'argument de M. Gladu, répété par M. Beauriant, à savoir que la loi de marine est l'oeuvre de Cartier, cet homme au mâle courage qui fut comme Papineau, une époque "l'histoire canadienne. Que dirait Cartier de cette bande d'hystériques et de castors qui s'attaquent aujourd'hui à Laurier parce qu'il continue son oeuvre ?

Quant à la publicité du projet, la thèse de M. Lemieux est celle-ci : c'est à la conférence de 1902 que M. Laurier a jeté la base de toute sa politique navale, et quand il a soumis ses résolutions à la Chambre en 1909, il avait le droit de s'attendre à l'appui unanime du pays.

Ce ne sont pas les injures et les grossièretés d'un hystérique comme Bourassa qui changeront les faits. Le gouvernement actuel ne fait que supplémer ce qui a été décidé en 1897.

Pourquoi une marine demande M. Lemieux. Et il répond : parce que nous sommes devenus une nation libre. Quand je vois la place considérable qu'occupe M. Laurier dans le monde impérial, je rougis de ces petits Canadiens de ces castors qui n'ont plus d'autre drapier que le Carillon-Sacré-Coeur, un drapier blanc avec une croix blanche, le drapeau castor.

(La tirade tombe à plat.)

M. Lemieux se reprend par un éloge de sir Wilfrid Laurier. Cette fois il rappelle une "matée d'applaudissements".

Le gouvernement actuel ne fait que supplémer ce qui a été décidé en 1897. Pourquoi une marine demande M. Lemieux. Et il répond : parce que nous sommes devenus une nation libre. Quand je vois la place considérable qu'occupe M. Laurier dans le monde impérial, je rougis de ces petits Canadiens de ces castors qui n'ont plus d'autre drapier que le Carillon-Sacré-Coeur, un drapier blanc avec une croix blanche, le drapeau castor.

M. Rodolphe Lemieux termine par son cliché habituel sur la soumission que la minorité doit à la majorité dans ce pays. La province de Québec doit être satisfaite de ce que l'un des siens gous. Le pays sans exiger en outre que l'on tienne compte de ses opinions.

La dernière partie de son discours fut modérément applaudie. L'assemblée diminua, et M. David Lafortune qui n'avait réservé pour la fin parla devant cinq cents personnes au plus.

On cria quelques minutes hurras pour M. Laurier et ce fut tout. Il était à peu près six heures.

NOTES

—L'impression qui reste de cette assemblée très ordinaire au point de vue de l'assistance, et de l'enthousiasme, c'est que la marine ne dit rien qui vaille à notre population. Les orateurs. — M. Gladu surtout qui a la phrase et le verbe beaucoup plus prenants que M. Rodolphe Lemieux ont essayé tous les trucs oratoires connus pour remuer la foule et sans succès. A aucun moment l'assemblée n'a vibré. Plusieurs appels directs, énergiques et joliment tournés à l'indignation ou au sentiment de l'auditoire, sont tombés à plat.

L'éloge si chaleureux de M. Borden par M. Rodolphe Lemieux a paru surprendre beaucoup les auditeurs.

La diatribe contre le Carillon-Sacré-Coeur a eu le même effet. On se demandait que le Carillon-Sacré-Coeur a à faire avec la question de la marine.

Est-ce la reproduction dans le "Devoir" des déclarations de M. Rodolphe Lemieux en faveur de l'indépendance du Canada qui a mis le ministre des Postes en colère. Toujours est-il que M. Lemieux était exaspéré au début de son discours et qu'il n'a pas parlé avec son aisance habituelle.

Ne troublant pas le bonhomme de M. Beauriant, il se croit grand orateur, homme d'esprit, philosophe profond, un homme extraordinaire enfin. Laissons-lui cette douce illusion.

Quant à A. David Lafortune, il a été lui-même. Il se croit en compagnie du ministre des Postes à qui il sert de fuite d'air.

LES FUNERAILLES DU DOCTEUR FORTIER

Elles ont lieu au domicile du défunt. M. l'abbé Charland officiait, et l'on a chanté le Libera ! sur son cercueil

(Spécial au "Devoir")

Waterville, Maine, 9. — Les funérailles du docteur Fortier ont eu lieu ce matin, à 10 heures, au domicile du défunt. M. l'abbé Charland officiait, et l'on a chanté le "Libera !" sur son cercueil.

Des centaines de personnes étaient venues rendre un dernier hommage à leur ami disparu. Tous ont accompagné la dépouille mortelle au cimetière.

Une garde de la Société Saint-Jean-Baptiste était de service à la maison mortuaire, durant la cérémonie.

On ne saurait décrire, tant elle était intense, l'émotion qui étreignait l'assistance au moment où le cercueil fut emporté de la maison.

Crise ministérielle au Parlement Belge

Le cabinet Schollaert démissionne à propos du projet de loi sur les écoles

Bruxelles, 9. — Le cabinet Schollaert a démissionné hier, à la suite du débat à propos du projet de loi sur les écoles, présenté par le gouvernement.

Ce débat avait provoqué mercredi, une séance des plus orageuses, à la Chambre.

Libéraux et socialistes prétendent que la mesure constituerait un acte de favoritisme pour l'Eglise, au détriment des écoles publiques.

Les derniers demandent que la dissolution du Parlement par le Roi Albert ne soit pas faite avant

que le nouveau recensement ait nécessité une répartition des sièges.

Ils espèrent par ce réajustement, acquiescer assez de sièges nouveaux pour renverser la majorité catholique qui n'est que de six.

M. Schollaert est premier ministre depuis janvier 1908 ; il a succédé à M. de Trooz.

Les catholiques belges sont au pouvoir depuis 28 ans.

Le roi a sollicité M. Cooremans, le président de la Chambre de former un nouveau ministère, mais celui-ci a décliné l'offre.

LES EPOUX DESAUTELS

LE TRIBUNAL EST DECIDE DE LEUR FAIRE SUBIR UN PROCES. — LEUR VICTIME EST DANS UN ETAT PRECAIRE.

L'instruction dans l'affaire des deux époux Désautels qui ont été arrêtés hier pour avoir martyrisé leur enfant, une fillette, âgée de onze ans, s'est instruite devant le magistrat Bazin et à l'issue, les deux inculpés ont été condamnés à subir un procès.

D'ici à ce qu'ils soient de nouveau amenés devant le tribunal, il se peut fort bien que leur malheureuse petite victime trépassse. Le Dr Picotte a déclaré, ce matin, que la fillette était dans un état précaire à la suite des mauvais traitements qu'on lui avait infligés. Elle a été admise d'urgence à l'hôpital Notre-Dame ce midi.

M. Picotte, entendu, déclare que la petite fille avait reçu un grand nombre de blessures sur tout le corps et qu'une mèche de cheveux lui avait été arrachée. La pauvre petite avait en outre les yeux noircis par les coups et elle portait la marque récente d'un coup de talon à la figure.

Deux témoins appelés, M. et Me Wilfrid Bédard, qui ont déjà habité avec les inculpés, déclarèrent qu'un jour la femme Désautels a frappé la fillette à la tête avec un poëlon parce que l'enfant n'avait pas nettoyé proprement un

évier.

Le témoignage le plus accablant pour les deux prévenus est donné par une de leur voisine, Mme Alphonse Montreuil.

Elle dit que les époux Désautels sont des ivrognes qui se battent et cassent tout dans leur orgie.

Bientôt-ils souvent ? demande le magistrat.

—Oui, toujours, après chaque paye. Puis, continuant, elle dit que maintes fois la petite est venue chez elle et qu'elle lui a montré les marques des coups que ses parents venaient de lui infliger.

Ce témoin n'a rien vu de ses propres yeux, mais elle a entendu le bruit des coups et elle a vu l'enfant pleurer d'instants après. Cela est arrivé pas moins de quinze fois depuis deux mois. Dimanche encore, la petite martyre est allée chez Mme Montreuil et lui a montré sa joue ensanglantée en disant : "C'est mon père qui m'a donné un coup de pied, parce que j'ai mangé deux oeufs."

Sur ce le tribunal décidé qu'il en a entendu suffisamment et les deux accusés sont écroués en attendant leur comparution devant la cour d'Assises.

COMMENT SE DIVISE LE TERRITOIRE DE MONTREAL

UN TABLEAU PREPARE A L'HOTEL-DE-VILLE MONTRE QUE VINGT-NEUF MILLE PROPRIETAIRES POSSEDENT TOUS LES TERRAINS DE LA VILLE.

Un rapport très intéressant a été terminé ce matin à l'hôtel de ville. Il y a dans Montréal 125,141 terrains appartenant à 29,123 propriétaires appartenant à 108,291 locataires. Si l'on multiplie ce dernier chiffre par 5, nombre moyen des individus par famille, on obtient une population de 541,455 âmes, qui est, dit-on, à peu près celle de la ville.	St-Louis ... 2500	1469	7087
Le quartier ouest est le plus peuplé, puisqu'il donne une moyenne de 5 habitants par terrain ; il en est de même du quartier Centre, mais cela s'explique par le grand nombre de bureaux qu'on trouve dans cette partie de la ville. Le quartier Ahuntsic offre le plus d'espace libre, puisqu'il donne 34 terrains pour chaque locataire. Viennent ensuite le quartier Bordeaux avec 31 terrains pour chaque locataire.	St-Henri ... 2616	1231	6362
Voici le détail pour chaque quartier :	St-Laurent ... 2170	1190	5703
Terrains	Lafontaine ... 1809	1164	5629
libres ou	St-Anne ... 1934	1075	5602
Quartier, construits, Props, Locataires	Est ... 319	174	814
St-Denis ... 22366	Centre ... 266	149	1099
Laurier ... 6301	Ouest ... 368	220	1873
Papineau ... 2366	St-Joseph ... 1437	856	4652
	St-André ... 1955	1174	3090
	St-Georges ... 1990	1198	3403
	St-Jacques ... 1101	625	3335
	St-Marie ... 4003	1231	4968
	St-Helena ... 3341	1308	4738
	S.-J.-Bte ... 1919	1147	4970
	Duvernay ... 1288	834	3285
	St-Gabriel ... 1991	995	4206
	S.-Cunégonde ... 575	400	2551
	St-Royal ... 1920	365	490
	Delorimier ... 3111	804	2283
	N.-D. de Gr. ... 16339	982	1981
	St-Paul ... 1502	336	773
	Emard ... 4982	400	1246
	Ahuntsic ... 6691	308	196
	Bordeaux ... 9860	608	310
	C. des Neiges ... 554	99	148
	Longue-Pte ... 16191	702	1129
	Rosemont ... 5257	90	183

Pour vos ouvrages de ville

PROGRAMMES, CIRCULAIRES, FACTUMS, etc., adressez - vous aux bureaux du "DEVOIR" 71A rue Saint-Jacques, Montréal.

A BIDDEFORD